Image not found or type unknown

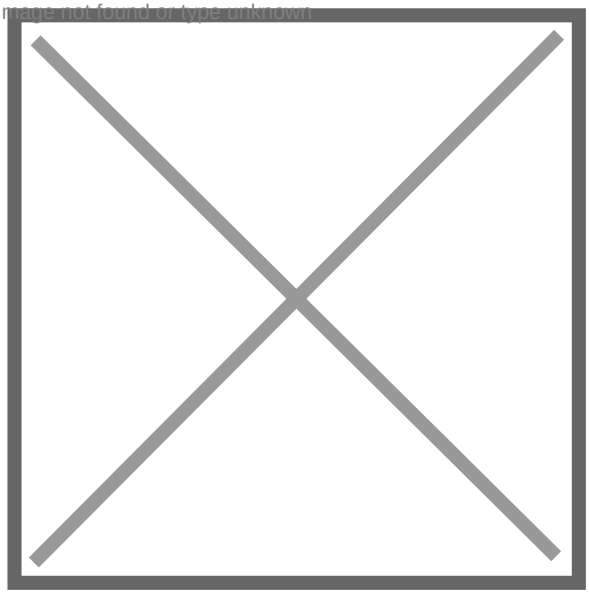

Résiliation d'un contrat de location pro

Par **jcimage**, le **14/04/2008** à **17:12**

Bonjour,

Je suis gérant d'une SARL et je loue depuis nov 2007 des bureaux à un petit propriétaire (petit centre d'affaires).
Je souhaite résilier mon contrat car la surface est devenue trop petite (embauches). Mon contrat (précaire?) stipule que je ne peux pas le résilier sous peine de devoir verser le reste des mensualités.
Est ce légal finalement ?
Que puis je négocier ?
Merci de votre aide
Cdlt,

PS : j'ai déja signé un autre local

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés